

ECOGREEN-SOL

CONCENTRÉ ECOLOGIQUE NETTOYANT DÉGRAISSANT POUR NETTOYAGE MANUEL DES SOLS – USAGE PROFESSIONNEL

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association d'extraits végétaux, d'agents surfactifs d'origine végétale sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable, colorant d'identification alimentaire autorisé (directive 76/768/CEE).
SANS phosphates, phosphonates, ne contient pas de substances dangereuses ou toxiques ou sensibilisantes, sans solvants ni émetteurs de COV.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1015 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Alcalin faible
. pH pur	: 10. ³⁰ environ.
. PH à 2 %	: 10. ⁰⁰ environ
. ODEUR	: Fraîche senteur verte végétale
. VISCOSITE BROOKFIELD à 21°C.	: 238 centipoises - Mobile n° 4 -100 tours/minute.
. TENSION SUPERFICIELLE à 2 %	: 30,2 dyne/cm
. COULEUR	: Vert pâle
. BIODEGRADABILITE	: Test d'évaluation suivant rapport d'essai n° 07157/2. Conclusion : produit certifié comme facilement biodégradable
. CRITÈRE ÉCOLOGIQUE	: Ecotoxicité selon DIRECTIVE 2005/344/CE VCD Tox conforme à la dose d'emploi de 2 %

**NON SOUMIS
A L'ETIQUETAGE
DE SECURITE**



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Miscible dans l'eau en toutes proportions. Efficacité du pouvoir nettoyant dégraissant aptitude à l'emploi : détermination comparative du pouvoir nettoyant adaptation de la Norme Afnor XP T 73.900 effectuée sur machine d'essai de lavabilité (suivant normes ASTM D 2413, DIN 53778 et ISO 11998)

Nettoyant professionnel multi usages.

Surfaces usuelles

- Sols
- Carrelages
- Thermoplastiques
- Stratifiés
- Surfaces peintes lessivables

Utilisateurs

- Collectivités
- Magasins, GMS
- Bureaux
- Hôtels, restaurants
- Immeubles, syndics
- Industries
- Agroalimentaire
- Maisons de retraites, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

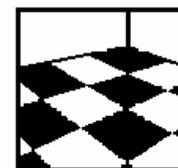
Dose d'utilisation : **2 ‰** (soit 20 ml dans 1 litre d'eau)

Dilution dans l'eau froide ou chaude selon origine des salissures et nature des surfaces.

Application en nettoyage manuel par

- Trempage
- Brossage
- Balai éponge
- Serpillière, faubert
- Eponge
- Méthode des 2 seaux

Rinçage terminal à l'eau claire dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.



Modèles emballages possibles en polyéthylène recyclable

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

- . Conserver hors de la portée des enfants.
 - . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
 - . Protéger du gel au stockage.
 - . En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.
- Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Bidon de 5 litres code A41			
	Fût de 30 litres bleu code A55	Fût de 30 litres blanc S55	
	Fût de 60 litres bleu code A58	Fût de 60 litres blanc S58	
	Fût de 210 litres bleu code A63	Fût de 210 litres blanc S63	

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

